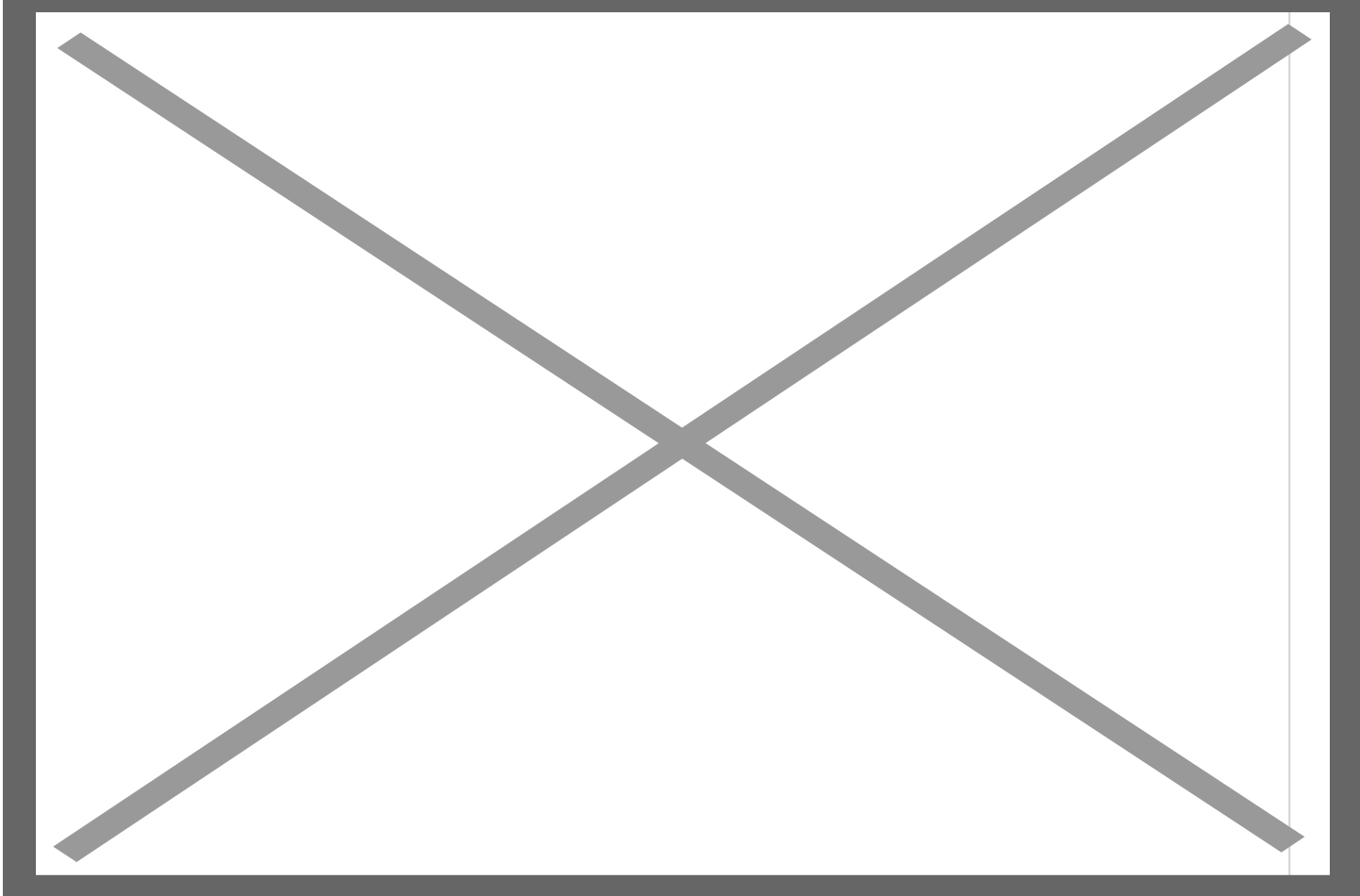


La présence d'une force progressiste est ratifiée pour les élections de l'Équateur 2021.

Image not found or type unknown



Andrés Arauz et Carlos Rabascall sont en tête des intentions de vote en Équateur. Photo: PL

Quito, 28 déc. (RHC) Un nouvel arrêt du TCE, Tribunal du Contentieux Électoral, de l'Équateur a ratifié définitivement la légalité de la coalition progressiste Union pour l'Espoir (UNES), en tête des intentions de vote.

La totalité des magistrats s'est prononcée en faveur de la décision prise par le Juge Angel Torres, de ne pas admettre le recours présenté par Carlos Arboleda et Wilson Freite contre le binôme intégré par Andres Arauz et Carlos Rabascall.

Cette décision a confirmé la présence de l'UNES dans les suffrages prévus pour le 7 février 2021, après bon nombre de dénonciations et contestations dont ont fait l'objet les candidats de l'UNES.

L'ex-président Rafael Correa, leader du parti de la Révolution Citoyenne, formation politique mère des mouvements qui intègrent l'UNES a signalé sur Twitter que depuis l'inscription du parti les candidats de l'UNES ont connu trois mois d'incertitude.

L'UNES propose un programme élaboré avec la participation du peuple. Sa plateforme vise à créer des emplois et sortir de la crise économique que traverse le pays.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/243282-la-presence-dune-force-progressiste-est-ratifiee-pour-les-elections-de-lequateur-2021>



Radio Habana Cuba